

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015011

Signataire : MG/MB

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de financement 2015 relative au «chantier jeune » entre la commune d'Aubervilliers et l'Acse, pour la Maison pour tous Henri Roser.

EXPOSE :

L'Acse est chargée de la mise en oeuvre des politiques publiques visant à renforcer la cohésion sociale sur les territoires prioritaires de la politique de la ville, à promouvoir l'égalité des chances, à contribuer à la prévention de la délinquance et à prévenir les discriminations liées à l'origine.

La ville par l'intermédiaire de la Maison Pour tous Henri Roser a déposé une demande de subvention auprès de l'Acse pour un projet répondant à ces objectifs.

Le projet mené en partenariat avec l'OMJA , l'unité de rénovation urbaine et l'OPH à mettre en place une action qui vise à :

- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie
- Sensibiliser des jeunes de 16 à 25 ans aux métiers de la peinture

L'action consiste en l'organisation d'un chantier de peinture sur les soubassements de la résidence Roser – propriété de l'OPH d'Aubervilliers :

- En amont : six jeunes du quartier suivront une formation de 2 jours sur le métier de la peinture assurée par la Structure d'Insertion par l'Activité Economique « A Vous de Jouer ».
- Les six jeunes réaliseront ensuite un chantier de mise en peinture des soubassements de la cité Roser. Le chantier sera encadré par le référent technique de la structure A Vous de Jouer, ainsi qu'un animateur de l'OMJA.

Le site de la résidence Roser de l'OPH d'Aubervilliers a été choisi pour réaliser le chantier. Cette résidence jouxtant immédiatement le centre social, n'est pas résidentialisée. Aussi, elle constitue un lieu de passage très utilisé du quartier, ce qui permet de donner une portée symbolique au chantier.

A la suite de la décision de son comité de financement, l'ACSE a décidé de soutenir le projet à hauteur de **7000 euros**.

Dans ce cadre, les modalités d'intervention et de versement lié au chantier jeune font l'objet d'une convention ratifiant les termes de l'obtention et du versement de la subvention afférente.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de financement « chantier éducatif » pour la Maison pour tous **Henri Roser** entre la commune d'Aubervilliers et l'Acse pour la période du 01/09/2015 au 31/12/2015.

Imputation budgétaire : 301C- 7478

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 17 SEPTEMBRE 2015

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par : M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par : M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par : M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par : M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015011

Signataire : MG/MB

**OBJET : Signature de la convention de financement 2015 relative au « chantier jeune »
entre la commune d'Aubervilliers et l'Acisé, pour la Maison pour tous Henri Roser.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours,

Vu le projet de convention d'objectifs et de financements concernant le projet de chantier
jeune, entre l'Acisé et la Commune d'Aubervilliers, pour la Maison pour tous Henri Roser.

Considérant l'intérêt pour la Commune d'Aubervilliers de développer un projet
d'embellissement du quartier et découverte des métiers pour un groupe de jeunes, dans le
cadre des activités de la Maison pour tous Henri Roser et d'obtenir à ce titre le soutien
financier de l'Acisé.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à solliciter et à percevoir l'aide financière de 7000 euros afférente au
conventionnement avec l'Acisé pour l'année 2015 au titre de l'appel à projet du Fonds
Interministériel du Prévention de la Délinquance.

AUTORISE le Maire d'Aubervilliers à signer la convention de financement relative au projet
« chantier jeune » pour la Maison pour tous Henri Roser.

L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER



Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué



Fethi CHOUDER